

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 14 mars 2021

12 NOUVEAUX PROJETS D'AMÉNAGEMENT CYCLABLE SUBVENTIONNÉS PAR L'ÉTAT EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Depuis 2018, le Gouvernement porte l'ambition de faire du vélo un mode de transport privilégié. L'objectif est de tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien d'ici 2024, en passant de 3% à 9%. Pour y parvenir, le plan « Vélo et mobilités actives » s'articule autour de quatre grandes orientations : la sécurisation des déplacements à vélo, la lutte contre le vol, la mise en place d'un cadre incitatif notamment fiscal, et la promotion d'une véritable culture du vélo.

Parmi les mesures clés, le Gouvernement a annoncé en 2018 la mobilisation inédite de 350 millions d'euros sur sept ans pour la création d'un « Fonds Mobilités Actives » permettant de développer les infrastructures cyclables, avec un co-financement entre l'État et les collectivités.

Dans ce cadre, 12 nouveaux projets viennent d'être retenus par Pascal Mailhos, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône, pour une aide de l'État de plus de 8,7 millions d'euros. Il s'agit de l'aménagement de passerelles, d'itinéraires de pistes cyclables ou de voies vertes en milieu urbain ou naturel, permettant de sécuriser, d'améliorer et de rendre accessibles au plus grand nombre les parcours cyclistes. L'État accompagnera par ailleurs un treizième projet de "ligne 3 du Réseau Express Vélo entre Quincieux et Collonges au Mont D'Or" déposé par la métropole de Lyon, et dont les études restent à compléter, pour consolider la candidature afin que ces aménagements cyclables puissent être retenus dans le cadre d'un prochain appel à projets.

Depuis le lancement du « Fonds Mobilités Actives », 243 kilomètres de voies cyclables ont été subventionnés par l'État en Auvergne-Rhône-Alpes pour un total de 40,7 millions d'euros. Au plan national, 215 millions d'euros ont déjà engagés en trois ans, avec des résultats concrets illustrés par une hausse de 30% de l'étendue du réseau cyclable sécurisé.

12 nouveaux projets lauréats du « Fonds Mobilités Actives » en Auvergne-Rhône-Alpes :

| Nom du porteur de projet | Département | Intitulé du projet | Montant attribué |
|--|--------------|--|------------------|
| Ville de Bourg-en-Bresse | AIN | Boulevards Nord | 537 500 € |
| Communauté de Communes Saint Pourcain Sioule Limagne | ALLIER | création d'une voie verte, tronçon Gannat - Saint Pourcain sur Sioule | 548 400 € |
| Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron | ARDECHE | Voie verte Alba la Romaine – Le Teil : réalisation de la liaison de la Via Ardèche à la vallée du Rhône | 774 000 € |
| Communauté de communes de Berg et Coiron | ARDECHE | création d'une voie verte entre la commune de Saint Pons et la commune de Saint Germain | 763 400 € |
| Valence Romans Déplacements | DRÔME | Mise en œuvre du Plan Vélo Intercommunal – Axe Guilhaud-Granges – Romans-sur-Isère | 1 158 260 € |
| Valence Romans Déplacements | DRÔME | Mise en œuvre du Plan Vélo Intercommunal – Axe Granges-lès-Beaumont Saint-Paul-lès-Romans | 656 208 € |
| Communauté de Communes de Bièvre Est | ISERE | Création d'un itinéraire cyclable reliant Apprieu à Bévenais | 747 000 € |
| Conseil départemental du Puy-de-Dôme | PUY-DE-DÔME | Aménagement du pont métallique de Dallet pour les modes actifs (commune de Mur-sur-Allier dans le Puy-de-Dôme) | 690 600 € |
| Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette | SAVOIE | Voie verte du lac d'Aiguebelette, tronçon sud-ouest, liaison avec la gare de Lépin-le-lac | 565 750 € |
| Ville de Saint-Jean-de-Maurienne | SAVOIE | Aménagements cyclables à Saint Jean de Maurienne | 553 700 € |
| Communauté de Communes Faucigny-Glières (CCFG) | HAUTE-SAVOIE | Création d'un itinéraire cyclable entre Bonneville et Saint-Pierre-en-Faucigny | 936 000 € |
| Commune de MARNAZ | HAUTE-SAVOIE | Création d'une voie verte le long de la RD 1205 | 776 350 € |

Parallèlement, et jusqu'au 30 avril 2022, un [appel à projets régional](#) doté d'une enveloppe de 12 millions d'euros du plan France Relance est ouvert pour la réalisation d'aménagements cyclables.

Cabinet du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Benoît GAILLET
Tél : 06 21 11 06 48
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 69003 Lyon Cedex 03
Standard : 04.72.61.61.61 – <http://www.rhone.gouv.fr>



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69